

# L'Alliance Musicale

## Luxembourg

---

### Communiqué de presse

#### Les structures professionnelles de la musique se fédèrent

Luxembourg, 21 juin 2021

En ce jour symbolique de la Fête de la Musique, est annoncé la création de l'**Alliance luxembourgeoise des structures professionnelles de la musique** a.s.b.l. – **L'Alliance Musicale** – par les membres fondateurs suivants :

- **A-Promotions**, société à responsabilité limitée ;
- **Bluebird Music**, association sans but lucratif ;
- **CAPE-Centre des Arts Pluriels Ettelbruck**, association sans but lucratif ;
- **Centre de Musiques Amplifiées**, établissement public ;
- **De Gudde Wölle / BLJ**, société à responsabilité limitée ;
- **Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte**, établissement public ;
- **Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs**, association sans but lucratif ;
- **Foqus**, société à responsabilité limitée ;
- **Institut Européen de Chant Choral (INECC) Luxembourg**, association sans but lucratif ;
- **Konektis Entertainment**, société à responsabilité limitée simplifiée ;
- **Mayfex**, société à responsabilité limitée ;
- **Performers**, société à responsabilité limitée simplifiée ;
- **Opderschmelz, Centre culturel régional Dudelange**, service culturel de la Ville de Dudelange ;
- **SACEM Luxembourg**, société civile ;
- **Trifolion Echternach**, association sans but lucratif ;
- **United Instruments of Lucilin**, association sans but lucratif.

Officiellement créée lors d'une Assemblée générale constitutive le 3 juin dernier, cette association aura pour objet :

- de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts communs des
  - o lieux, salles et organisateurs de concerts du Grand-Duché du Luxembourg à caractère professionnel,
  - o chœurs, orchestres et ensembles musicaux luxembourgeois à caractère professionnel,
  - o professionnels et aspirants professionnels de la scène musicale du Luxembourg, à une échelle nationale, européenne et internationale ;
- de favoriser les échanges et les collaborations entre les différentes structures professionnelles du secteur musical ;
- de constituer un observatoire, un lieu de réflexions ainsi qu'un lieu de rencontres entre les membres et à ce titre, d'instaurer une dynamique d'échanges professionnels propice à la naissance et à la communication d'idées, de revendications et d'actions communes au secteur luxembourgeois de la musique ;
- d'être un catalyseur de la professionnalisation du secteur musical ;
- d'être l'interlocutrice des institutions privées ou publiques, étatiques et communales, dédiées à des objectifs similaires, et de contribuer à la réflexion et à l'effort de celles-ci pour faire évoluer les politiques culturelles ;
- de prendre, par ailleurs, toutes initiatives pour promouvoir le secteur musical du Luxembourg avec tous les différents styles musicaux (notamment recherche de nouveaux publics et actions de sensibilisation).

# L'Alliance Musicale

## Luxembourg

Le premier Conseil d'administration de cette Alliance est composé de 8 administrateurs, à savoir :

**Carl Adalsteinnsson** | CAPE - Président

**Luka Heindrichs** | De Gudde Wëllen - Vice-président & responsable collège « Organizers/Festivals »

**Michel Welter** | A-Promotions - Trésorier

**Arend Herold** | INECC - Secrétaire

**Maxime Bender** | Trifolion Echternach - Responsable collège « Stages »

**Florence Martin** | Lucilin - Responsable collège « Performers »

**Marc Nickts** | SACEM Luxembourg - Responsable collège « Creators »

**Damiano Picci** | Foqus - Responsable collège « Supporting professions »

Une des premières priorités de cette alliance sera maintenant de contacter et d'inviter toutes les structures professionnelles du secteur de la musique de se joindre à ce mouvement.



Les représentant.e.s des membres fondateurs lors de l'Assemblée générale constitutive le 03 juin 2021

© Olivier Toth / Rockhal